

PROJET PEDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE 2022

ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
DE MAUBOURGUET



Centre de loisirs
M A U B O U R G U E T

Centre de Loisirs de Maubourguet
Groupe Scolaire Fernand Camecasse
65700 Maubourguet
Tél. : 05.62.43.03.11

Mèl : centredeloisirs-maubourguet@wanadoo.fr

Site : <http://lesbouscarrets.jimdo.com/>

SOMMAIRE

1. Les temps extrascolaires occupés.

Page 4

2. Finalités et objectifs de l'accueil.

Page 5 & 6

3. Les moyens mis en place.

Page 7

4. Description d'une journée type ALSH.

Page 8

5. Les différents types de personnel d'animation.

Page 9

6. Le rôle de l'animateur : professionnel & stagiaire.

Page 10

7. Locaux utilisés et espaces à disposition de la structure.

Page 11

8. Le matériel à disposition : sportif & culturel.

Page 11

9. Les outils d'évaluation de notre action.

Page 12

Les temps extrascolaires occupés.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « classique » :

L'accueil de loisirs de Maubourguet est ouvert durant les périodes suivantes :

- Vacances d'Hiver,
- Vacances de Printemps,
- Vacances d'été (hors fermeture annuelle en août).
- Vacances de Toussaint.

Durant ces périodes, l'accueil est ouvert de 7h30 à 18h afin de prendre en compte le rythme de travail des parents.

Par ailleurs, l'association propose ponctuellement (selon les ressources) des mini-séjours sur place ou en extérieur.

Les actions spécifiques pour les 7/11 ans :

L'accueil de loisirs de Maubourguet est également partenaire dans l'organisation de stages à dominante sportive pour la tranche d'âge des 7/11 ans.

Ces actions spécifiques s'organisent en partenariat étroit avec le SOM Directeur (appui financier et humain) et le Service des Sports Municipal de Maubourguet (appui technique, pédagogique et humain).

Ces actions se déroulent dans un lieu identifié (Aire Polyvalente et zone sportive du Bouscarret) avec un accueil spécifique et une équipe d'encadrement détachée composée d'éducateurs sportifs et d'animateurs.

Finalités et objectifs de l'accueil de loisirs.

Tout au long des différentes périodes de vacances, l'accueil de loisirs de Maubourguet prend en charge le développement d'activités répondant au projet pédagogique qui va suivre.

Notre vocation est de respecter les rythmes de vie et de favoriser le bon développement de l'enfant en assurant sa sécurité et son besoin affectif en toutes circonstances.

☞ Adaptation des activités : difficulté (degré d'acquisition nécessaire à), durée, techniques d'animation mises en avant...

☞ Prise en compte de l'envie (susciter l'intérêt sans forcer) ;

☞ Alternance des activités : sports et activités physiques, jeux de concentration, arts plastiques, activités de découverte...

Par ailleurs, chaque journée comprend des temps de collation (le matin) et de goûter (l'après midi) ; des temps d'activités cadrées ; des temps libre (où l'adulte « s'efface » au profit des relations enfant / enfant ; et des temps calmes.

☞ Cela permet d'aménager un temps complet respectant tous les aspects du quotidien de l'enfant.

FINALITE DE NOTRE PROJET

La finalité de notre projet est ce que nous cherchons à atteindre par notre action. En tant qu'acteur éducatif de la vie de l'enfant, notre rôle est de « participer à » / de soutenir l'action familiale et environnementale de l'enfant et de le préserver en tant qu'être en devenir.

Nous visons à :

☞ Permettre à l'enfant d'apprécier ses temps libres hors de la cellule familiale (assurer son bien être physique, physiologique et psychologique).

☞ Permettre à l'enfant d'enrichir ses pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques par un biais ludique : développement des savoir faire.

☞ Préparer l'enfant pour les prochaines étapes de sa vie : qu'elle soit sociale (relation avec l'autre) et personnelle (expression de la personnalité et acquisition de l'autonomie) : développement des savoir être.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Notre rôle est multiple (encadrer, veiller à, animer...) et notre action est quotidienne. Notre démarche est professionnelle et vise à respecter un certain nombre d'objectifs qui sont autant d'outils qui nous permettent de garder un cap cohérent vis-à-vis de notre projet.

Ces objectifs sont dits opérationnels. Certains sont communs à l'ensemble des enfants accueillis (ex. : découverte de l'environnement extérieur au centre) et d'autres sont spécifiques aux tranches d'âges (ex. : pour les petits, apprendre à gérer ses affaires).

Favorisant le plaisir de vivre ses temps libres.

- Etre acteur de ses loisirs. L'enfant participe à l'élaboration de ses activités. Il est force de proposition.
- Diversité des jeux et jouets. L'enfant a le choix dans la gestion de ses temps libres. Le matériel à disposition favorise la curiosité.
- Originalité des animations. Activités et sorties doivent prendre en compte le fait que pour certains enfants, l'alsh est le seul lieu de vacances.

Favorisant le développement & l'autonomie de l'enfant.

- Transmission des gestes d'hygiène.
- Mise en œuvre d'un espace individualisé de rangement des affaires.
- Prise en compte du besoin affectif de l'enfant, quel que soit son âge : lieux séparés et identifiés selon les catégories d'âge.
- Autogestion du temps libre par les plus grands.
- Proposition d'activités favorisant le développement physique et l'expression créative de l'enfant.

Favorisant la socialisation de l'enfant.

- Mise en œuvre d'actions régulières avec les ALSH du Nord Département.
- Mise en œuvre d'animations avec d'autres publics (Ehpad, Cedetph..).
- Propositions de sorties hebdomadaires favorisant la découverte, l'ouverture culturelle et le ludique.
- Mise en œuvre d'activités collectives : jeux coopératifs, créations artistiques collectives.

Les moyens mis en place.

Pour atteindre au mieux nos objectifs, nous devons mettre en œuvre les moyens nécessaires. Si ces derniers s'adaptent en fonction des thèmes des vacances, il n'en demeure pas moins que certains moyens sont récurrents.

Favorisant le plaisir de vivre ses temps libres.

- * Mise en place de référents spécifiques, élément essentiel notamment pour les plus petits, afin de garantir leur sécurité affective et assurer leurs repères.
- * Bilans quotidiens avec les enfants où ils expriment leur ressenti, leur avis sur les activités de la ½ journée et leurs envies.
- * Mise en place, pour les grands, d'un tableau des activités : listing des jeux qu'ils souhaitent faire sur les vacances et mise en place d'un planning avec eux.
- * Organisation de sorties hebdomadaires.

Favorisant le développement & l'autonomie de l'enfant.

- * Mise en place de 3 catégories d'âge : les -3 ans, les maternelles et les élémentaires : l'équipe d'animation est ainsi répartie en référents de chaque catégorie d'âge. A charge pour l'équipe d'animation de concevoir un programme d'activités adapté aux tranches d'âge.
- * Mise en place des règles de vie collective avec les enfants. Ces règles de vie sont ensuite imaginées par les enfants selon leurs envies et leur représentativité de ces règles.
- * Mise en place de rangement individualisé identifiable pour les petits / moyens.
- * Affichage de panneaux sur l'hygiène (toilettes) et intégration de leur lecture dans les règles de vie.
- * Mise en place d'un cadre sécurisant pour les petits / moyens : salles d'activités, jeux et encadrement spécifiques (ex. : salle de lecture avec une tour aux livres, coin « doudou » avec matelas et peluches pour les moments où les plus petits souhaitent se retrouver « entre eux » etc...).
- * Mise à disposition d'une salle d'activités et de jeux spécifiques aux plus grands, séparée physiquement des salles des petits / moyens.
- * Mise à disposition d'outils informatiques pour les plus grands.
- * Multiplicité des lieux à disposition pour le déroulement des activités proposées (Salle de motricité scolaire, aire polyvalente municipale, aire de sport du Bouscarret, cours arrière avec jardin, mare et cabanes.)
- * Mise en place d'un temps de sieste après le repas pour les plus petits (déterminé en fonction des besoins et non d'une tranche d'âge) et d'un temps de repos et de calme pour les plus grands.

Favorisant la socialisation de l'enfant.

- * Ouverture des salles afin de créer un grand espace de libre circulation facilitant les échanges.
- * Jeux en libre accès pour favoriser les temps d'échange. L'adulte n'intervient qu'en cas de litige.
- * Organisation de sorties hebdomadaires : favoriser la découverte de l'extérieur et le contact avec d'autres personnes.
- * Echanges sur chaque vacance avec d'autres accueils de loisirs du territoire afin de favoriser les rencontres avec des enfants du même âge du proche « voisinage »

Description d'une journée type ALSH.

- ✓ Accueil au centre de loisirs : De 7 h 30 à 9 heures.
- ✓ Temps libre : De 9 h à 9 h 30.
- ✓ Collation : De 9 h 30 à 10 heures.
- ✓ Activités du matin : De 10 h à 11 h 30
(Activités piscine par groupe l'été : maternelles / élémentaires)

Temps aménagé selon les activités proposées avec une coupure pour alterner temps créatifs et jeux plus sportifs.

- ✓ Retour temps calme : De 11 h 45 à midi.
(Lecture de contes pour les 3/6)
- ✓ Toilettes avant repas.
- ✓ Repas : De midi à 13 h.

Un accueil pour les enfants venant l'après midi est prévu de 13h15 à 14h.

- ✓ Temps libre / calme : De 13 h à 14 h 15
(Sieste pour les 3/5. Durée fluctuante selon les besoins de l'enfant).
- ✓ Activités de l'après-midi : De 14 h 15 à 15h45

Temps aménagé selon les activités proposées avec une coupure pour alterner temps créatifs et jeux plus sportifs.

- ✓ Toilettes avant goûter.
- ✓ Goûter temps calme : De 16 h à 17 heures.
- ✓ Temps libre et accueil des familles : De 17 h à 18 heures.

Les différents types de personnel d'animation.

Pour proposer et animer les différentes activités durant les périodes extrascolaires, notre équipe est constituée d'intervenants de divers statuts :

↳ L'équipe salariale fixe qui est composée de :

- Un directeur diplômé du Dejepts « développement et coordination de réseaux, de territoires et de projets »,
- Une secrétaire comptable,
- six animateurs diplômés du BAFA ou du BAFD (ou en cours de formation).

En outre, chaque membre de l'équipe est en possession du PSC1 (renouvelé en 2021).

Hormis la secrétaire comptable, les autres membres de l'équipe salariale font partie de l'équipe d'animation.

↳ Les personnels mis à disposition.

Afin d'assurer sa mission, le centre de loisirs bénéficie de partenariats offrant le détachement ponctuel d'un ou plusieurs personnels.

A ce titre, la collectivité met à disposition de l'association :

Deux éducateurs sportifs du Service des Sports de la commune, pour l'organisation et l'encadrement des stages sportifs à destination des 7 / 11 ans.

↳ Les stagiaires BAFA & BAFD.

La structure a à cœur d'accueillir et d'aider à l'apprentissage pratique toute personne issue des formations du domaine de l'animation.

L'objectif de la structure est de : fournir une expérience réutilisable dans d'autres structures et dans d'autres milieux professionnels touchant la vie de l'enfant.

Intégrer le stagiaire dans l'équipe d'animation en tant qu'acteur à part entière de la vie de l'enfant.

Intégrer les objectifs de formation du stagiaire dans le mode de fonctionnement de l'association sur la période concernée afin de valoriser le stagiaire au sein de l'équipe.

Apporter un suivi et un regard éclairé sur l'action quotidienne du stagiaire et aider à la progression de sa formation.

Pour se faire, des rencontres préalables ont lieu entre stagiaires et équipe d'animation afin d'intégrer le stagiaire dans le processus de création du programme d'activités. De plus, un tutorat est mis en place pour un suivi personnalisé des stagiaires avec des bilans régulièrement effectués. Enfin, il est proposé aux stagiaires d'intégrer le fonctionnement de la structure sur l'ensemble de la période de vacances afin de faire pleinement partie de l'équipe et de conserver, de fait, une cohésion dans le fonctionnement de cette dernière.

Le rôle de l'animateur : professionnel & stagiaire.

L'animateur est un co-éducateur

SES ATTITUDES ET SES COMPORTEMENTS.

- AVEC LES ENFANTS
 - il est garant de leur sécurité morale, physique et affective,
 - il est en adéquation avec l'image de référent qu'il renvoie aux enfants (politesse, respect, écoute..)
 - il contribue à l'épanouissement de leur personnalité,
 - il leur permet de développer leurs potentialités,
 - il favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.
- PAR RAPPORT AUX ACTIVITES
 - il met en place et il assure le suivi pédagogique et matériel nécessaire à l'activité,
 - il a une pédagogie active fondée sur la réussite de chacun,
 - il sait mettre en lumière l'aspect ludique de l'activité,
 - il sait s'adapter aux contraintes du moment.
- PAR RAPPORT A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE
 - il situe son propre rôle au sein de l'équipe d'animation,
 - il participe à la formulation, à la réalisation du projet pédagogique de la structure et à l'évaluation de ses résultats,
- PAR RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT (naturel mais également les lieux de vie..)
 - il le respecte en toute circonstance,
 - il sensibilise les enfants à l'environnement, il les aide à le connaître et à le découvrir pour le faire respecter.
- PAR RAPPORT A LUI MEME
 - il définit et exprime son projet,
 - il évalue son action et choisi les moyens de se perfectionner,
 - il sait se remettre en question et accepte la critique constructive en vue d'améliorer sa pratique,
 - il cherche à mettre en cohérence ses intentions et ses pratiques.

Le stagiaire doit appréhender ces différents aspects et les intégrer comme faisant partie de sa formation.

Le stagiaire doit en outre :

- Etre en capacité d'exprimer son projet professionnel et ses objectifs personnels,
- Etre en capacité d'exprimer les difficultés vécues au quotidien avec recul et objectivité,
- Accepter de se « mettre en danger » en prenant des initiatives (après concertation avec l'équipe d'animation) afin de se confronter au public et à ses réactions.

Intégrer ces différents aspects, c'est s'offrir la chance de vivre un stage aboutissant à l'acquisition d'une véritable expérience professionnelle.

Locaux utilisés et espaces à disposition de la structure.

Composition des locaux du centre de loisirs :

- Deux bureaux : un utilisé par le pôle administratif du centre et l'autre réservé aux rencontres confidentielles avec les familles,
- Deux sanitaires : un pour les garçons incluant 3 toilettes différentes (une pour les moins de 5 ans, une normale et une pour enfants handicapés) et un pour les filles possédant les mêmes caractéristiques,
- Un local douche aménagé pour le change des tous petits,
- Cinq salles spécifiques aux activités possédant chacune un lavabo pour se laver les mains et nettoyer le matériel,
- Une salle « cuisine » pouvant accueillir des activités.

Tous les sols sont en revêtement spécifique à l'accueil de mineurs.

- Un local « matériel pédagogique ».
- Un local « technique » pour le rangement des produits d'entretien,
- Un local « chaufferie » situé à l'extérieur,

Outre les locaux propres au centre de loisirs et mis à disposition par la municipalité, cette dernière permet également au centre de profiter des infrastructures et espaces suivants :

- Les cours de récréation et locaux de l'école du Groupe Scolaire Fernand Camescasse, soit une salle informatique, une salle Arts Plastiques et une salle de motricité couverte.
- L'Aire Polyvalente incluant : au rez-de-chaussée, un terrain multisports, des panneaux de basket etc.. remis à neuf en 2008 ; au premier : une aire matelassée pour les sports de contacts,
- Les locaux du Centre Culturel pour proposer différents spectacles.
- Le complexe sportif du domaine du Bouscarret composé d'un terrain de football, d'un terrain de rugby, d'un terrain de basket, d'un mur de Pala, de 2 cours de tennis et de jeux extérieurs.
- Le gymnase du collège, sous l'autorité du responsable du Service des Sports, pour la tenue des stages sportifs.

Le matériel à disposition : sportif & culturel.

Le matériel pédagogique utilisé répond aux normes en vigueur quant à l'adaptabilité du matériel vis à vis d'enfants âgés de 2 à 12 ans.

Afin d'assurer cette exigence, le centre de loisirs se fournit, que ce soit en matière de matériel éducatif et sportif, auprès de fournisseurs spécialisés.

Outre le matériel pédagogique usuel, le centre de loisirs s'est muni de matériel technologique tel que matériel informatique et matériel audiovisuel et ce, afin de pouvoir proposer aux enfants (à partir de 8 ans) l'accès aux nouvelles technologies.

Le centre de loisirs bénéficie également du matériel sportif des associations locales, matériel mutualisé par le Service des Sports de la municipalité.

Le matériel à disposition du centre de loisirs est rangé dans différents emplacements spécifiques :

- Un local « sport » situé sous le préau des primaires du groupe scolaire Fernand Camescasse ;
- Un local « sport » situé à l'Aire Polyvalente,
- Un local « matériel » situé dans les locaux du centre de loisirs.

Les outils d'évaluation de notre action.

Les évaluations avec les enfants.

Chaque jour, un responsable de chaque tranche d'âge se doit de remplir un tableau d'évaluation. Ce tableau permet d'évaluer le déroulement des activités prévues et improvisées, de mesurer l'impact de ces activités sur les enfants, d'évoquer les différentes difficultés rencontrées... Ces évaluations sont faites avec les enfants (voire par les enfants pour les plus grands).

Ces bilans écrits peuvent entraîner une rencontre entre le directeur et un ou deux membres de l'équipe afin de résoudre les problèmes urgents qui peuvent se poser.

Le bilan de vacances.

Toutes les semaines, une réunion de bilan des jours écoulés a lieu. Les évaluations quotidiennes servent de fil conducteur. Le directeur conduit la réunion. Y sont évoqués tous les aspects concourant au fonctionnement quotidien de la structure et les différentes améliorations à apporter sur la période suivante. Sont également abordés les aspects relationnels liés au travail d'équipe : relations enfant / adulte, entre adultes et équipe d'animation / direction.

Un chapitre spécifique de la réunion est centré sur l'intégration des stagiaires. C'est l'occasion pour eux d'exprimer leurs ressentis et d'entendre les conseils des animateurs.

La fréquentation.

Un des outils pour mesurer notre action est la fréquentation des enfants. Au delà du phénomène de garderie qui peut toucher toute structure jeunesse, la plupart des enfants fréquentent un centre de loisirs selon les activités qu'ils proposent, la manière dont elles se déroulent et l'ambiance qui y règne. Une chute de cette fréquentation est un facteur de remise en question de notre part sur ces différents points.

Le retour des parents.

Lors de l'accueil quotidien de l'enfant (matin et soir), des échanges informels ont régulièrement lieu.

En outre, pour partager avec eux les loisirs de leurs enfants ; nous organisons régulièrement des spectacles auxquels ils sont invités ou nous réalisons des vidéos / albums photos des vacances.



PROJET PEDAGOGIQUE INTER-CENTRES 2022

**ACCUEILS DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
DE :
LABATUT RIVIERE,
LASCAZERES
& MAUBOURGUET**

SOMMAIRE

10. Valeurs communes & objectifs éducatifs du projet.
Page 3
11. Objectifs pédagogiques et évaluation.
Page 4
12. Les enjeux.
Page 6
13. Les moyens mis en place.
Page 7
14. Le programme d'actions 2022.
Page 8

Les valeurs communes.

Les accueils de loisirs de Labatut Rivière et de Lascazères sont sous régie intercommunale. L'accueil de loisirs de Maubourguet est associatif.

Depuis plusieurs années, les équipes pédagogiques de ces structures ont à cœur de monter des projets de partenariats.

Le projet 2022 est articulé autour d'un projet de fonctionnement commun.

En voici les valeurs partagées :

- Rompre l'isolement social de l'enfant vivant en milieu rural.
- Partager une expérience de vie commune.

En somme, nous voulons jouer notre rôle de créateur de lien social.

Ces valeurs doivent définir notre action au quotidien.

Les objectifs éducatifs.

Afin de respecter au mieux nos valeurs, nous nous sommes fixés des objectifs éducatifs (dit généraux).

Toutes actions des équipes pédagogiques des ALSH concernés doit tendre vers ces objectifs.

En l'état, ces objectifs ne sont ni mesurables, ni vérifiables. Ils fixent un cap. Les voici :

- Favoriser la mixité sociale ;
- Participer à l'enrichissement de l'enfant ;
- Suivre au plus près les rythmes de l'enfant.

Aussi, nous les déclinons en objectifs pédagogiques (dit opérationnels) qui impliqueront des critères et des indicateurs d'évaluation.

Ces derniers permettront aux acteurs d'évaluer leurs actions et d'adapter, si nécessaire, les moyens mis en œuvre.

Les objectifs opérationnels et les critères d'évaluation.

Pour plus de lisibilité, les objectifs pédagogiques sont rattachés directement à leurs critères d'évaluation. Les indicateurs d'évaluation de ces derniers sont indiqués en suivant.

⊗ O.E : Favoriser la mixité sociale.

☞ Organisation d'animations communes.

↳ Des journées à thème sont organisées.

- ① Au moins 3 journées à thème / an.
- ② 100% des enfants des ALSH sont mélangés durant ces journées.
- ③ Les publics des 3 ALSH sont présents.
- ④ Chaque accueil de loisirs accueille au moins une journée thématique / an

☞ Harmonisation des tarifs des sorties.

↳ Les tarifs sont accessibles au plus grand nombre.

- ① 1/3 au moins des enfants participant sont issus du tarif QF1.

↳ Les tarifs sont homogènes entre structures.

- ① Ecart de – de 30% entre tarifs CCAM et tarifs association.

☞ Harmonisation dans la gestion des groupes.

↳ Egalité de traitement des enfants.

- ① 100% des animateurs ont un groupe d'enfants issus des 3 alsh.
- ② 100% des animateurs adoptent les mêmes postures.
- ③ 100% des enfants d'une même catégorie d'âge ont accès aux mêmes possibilités.

↳ Homogénéisation des modes d'organisation.

- ① 100% des journées ont fait l'objet d'un échange préalable entre équipes quant à leur organisation.
- ② Les modes de restauration sont les mêmes pour tous les enfants.
- ③ Les modes de transport sont les mêmes pour tous les enfants.
- ④ Les modes de restauration sont les mêmes pour les équipes pédagogiques.

⊗ O.E : Participer à l'enrichissement de l'enfant.

☞ Organisation de sorties communes.

↳ Des sorties régulières sont organisées.

- ① Au moins 1 sortie / période de vacances.
- ② Au moins 1 sortie à l'extérieur du département / an.
- ③ Les publics des 3 ALSH sont présents.

↳ Les sorties proposées sont diversifiées.

- ① Au moins 2 des 3 thématiques suivantes sont déclinées en cours d'année : activité physique / ludique / culturelle.
- ② - de 50% des sorties proposées sont renouvelées d'une année sur l'autre.

☞ Variété des thématiques d'activités.

- ↳ Les thématiques sont diversifiées.
 - ① Un thème différent par période de vacances.
 - ② Les thématiques sont en lien avec l'environnement de l'enfant (social, temporel, géographique etc...).
 - ③ Les 4 grands axes sont déclinés dans l'année : arts, sports, culture, science.
- ↳ Le matériel pédagogique est diversifié.
 - ① Au moins 3 nouveaux supports sont utilisés / an.
 - ② Prêt au moins une fois / an de matériel d'un alsh à l'autre.
 - ③ Au moins 1 fois / an achat de matériel dédié à l'extrascolaire.

⊗ **O.E : Suivre au plus près les rythmes de l'enfant.**

☞ Organisation de programmes différenciés (maternelles / élémentaires).

- ↳ Les activités sont adaptées à chaque tranche d'âge.
 - ① + de 50% des activités ont des modalités de déroulement distinctes.
 - ② Au moins 1 animation propre à chaque âge / jour.
 - ③ Au moins 1 animateur référent par catégorie d'âge.
- ↳ Les sorties sont adaptées à chaque tranche d'âge.
 - ① + de 70% des sorties sont différenciées : maternelles / élémentaires.
 - ② 100% des sorties prennent en compte les spécificités de chaque catégorie d'âge.

☞ Organisation des modes de fonctionnement.

- ↳ Présence de référent / âge.
 - ① 80% des équipes d'encadrement des sorties sont issues des 3 alsh.
 - ② 100% des animateurs sur les sorties ont animé des journées classiques sur le site d'implantation.
- ↳ Prise en compte des besoins physiologiques des enfants.
 - ① 100% des journées communes maternelles prennent en compte le besoin en repos.
 - ② + de 80% des sorties maternelles peuvent s'adapter à l'état de fatigue des enfants.

Les enjeux.

Il apparaît important de mettre en lumière deux enjeux liés à ce projet.
Celui concernant l'organisation de programmes et de sorties différenciés ;
Celui concernant l'organisation des journées thématiques.

1. Enjeux des programmes et sorties différenciés.

Au-delà de l'aspect financier lié à la mutualisation de moyens entre les deux partenaires, il est utile de rappeler que les enfants accueillis en accueil de loisirs ont entre 3 et 11 ans révolus. Dans cette fourchette d'âges, les rythmes de développement, les besoins, les centres d'intérêts et les capacités cognitives et physiques diffèrent.

Une des missions premières de tout accueil de loisirs est d'assurer la sécurité physique, affective et physiologique de tout individu accueilli. Et donc de respecter au mieux son rythme de développement.

Par la mutualisation et l'organisation qui en découle, notre capacité à proposer des programmes d'activités distincts et des sorties différenciées s'en trouve renforcée. Nous sommes alors au plus près des enjeux éducatifs qui nous animent où c'est l'organisation qui s'adapte à l'enfant et non l'enfant qui s'adapte à l'organisation.

2. Enjeux des journées thématiques.

Si les sorties extérieures sont un moyen utile et même essentielle pour favoriser l'enrichissement de l'enfant ; les journées thématiques en sont un autre : comme les sorties, elles favorisent la découverte du territoire de vie de l'autre si elles sont organisées sur chacun des territoires concernés. La mise en lumière des richesses d'un territoire (celui de l'ALSH de Labatut rivière, Lascazères et Maubourguet) est source de découverte pour le public des autres accueils et est également source de valorisation pour le public enfant qui accueille.

A un autre niveau, la mutualisation de moyens (humains et matériels) que nécessite l'organisation de telles journées permet aux acteurs d'enrichir le contenu des programmes proposés et de varier les méthodes d'animation utilisées habituellement.

Les moyens mis en place.

Les moyens décrivent l'ensemble des outils que nous devons mobiliser et les méthodes pédagogiques que nous devons déployer pour atteindre nos objectifs et mettre en œuvre le projet Inter-centres.

Les moyens humains.

Nous nous appuyons sur trois équipes pédagogiques qui se connaissent.

Le nombre d'animateurs total permet de renforcer les capacités d'encadrement de chaque accueil, d'accueillir un maximum d'enfants et de garantir une qualité optimale d'encadrement.

Ces équipes poursuivent les mêmes objectifs qui consistent en :

Privilégier le plaisir de l'enfant,

Favoriser la rencontre de l'autre,

Permettre à l'enfant de s'épanouir dans ses vacances,

Respecter le rythme et le besoin de chacun,

Prendre du plaisir dans l'échange avec ses collègues.

Pour autant, chaque équipe utilise des méthodes pédagogiques différentes, liées au parcours professionnel et aux compétences de chacun.

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans ce projet et de diminuer les freins liés à l'utilisation de méthodes pédagogiques inconnues ou mal maîtrisées, il apparaît nécessaire de construire un socle commun de connaissances.

Pour se faire, il peut être envisagé de mettre en œuvre des modules courts de formation interne centrés sur l'élaboration de fiche Animation ou de mettre en œuvre des espaces de rencontres afin de favoriser l'acculturation commune autour de valeurs fortes (notion d'Education Populaire ; Histoire et compréhension des courants pédagogiques etc...) et l'échange d'expériences.

Ces temps à mettre en œuvre, avant la mise en œuvre du programme partenarial, ne doivent pas se substituer aux temps de réunion plus traditionnels qui doivent précéder l'organisation de chacune des périodes de vacances.

Les moyens matériels.

Chaque accueil de loisirs possède son propre matériel susceptible d'être mis à disposition des actions communes. Cela permet d'enrichir les contenus proposés sans nécessité d'investir.

Par ailleurs, l'accueil de loisirs de Maubourguet dispose d'une ludothèque qui est mise à disposition des deux accueils de loisirs.

La prise en charge partagée des coûts de sorties (transports + droits d'entrées) entre la Communauté de Communes Adour Madiran et l'association CLM de Maubourguet permet d'optimiser les dépenses.

Pour un coût identique par financeur, les 3 accueils ont désormais la capacité de doubler les actions communes : une pour les maternelles et une pour les élémentaires.

Le même principe est appliqué à toutes nos actions : hébergement, restauration, petit équipement.

Programme des actions communes 2022.

PLANNING DES DATES ET LIEUX DE SORTIES 2022

Dates	Objet	Lieux d'ouverture ALSH CCAM	Catégorie d'âge	distance bus (A/R) ou site journalière	Estimation coût bus (sur base années précédentes)	PEC bus	Coût sortie / enfant	Total Sortie CCAM	Total Sortie Maub
Hiver	Du 21/02 au 04/03								
25-févr	Patinoire cauterêts	???	élémentaires		350,00 € CCAM		6,00 €	90,00 €	150,00 €
04-mars	Conteur CAC Maubourguet Escapade Game Maubourguet La cueillette de l'Aragron à Montardon	???	élémentaires		80,00 € CCAM		500,00 €	250,00 €	250,00 €
Printemps	Du 25/04 au 06/05								
29-avr	Le château des énigmes Laas	???	élémentaires		500,00 € Maub		9,00 €	135,00 €	225,00 €
	Grand jeu sur Labatut ?		Mater / CP		80,00 € Maub				
06-mai	Maison de l'eau Fort boyard (ou Koh Lanta) Lasczères ?	???	Mater / CP élémentaires		200,00 € Maub		280,00 €	280,00 €	280,00 €
	Du 07/07 au 05/08								
ÉTÉ	15-Juill	Pont ?	???						
	Le moulin des marionnettes Vic Fezensac	???	Mater / CP		340,00 € CCAM		10,00 €	120,00 €	200,00 €
	Chasse au trésor urbaine Maubourguet	???	élémentaires		80,00 € CCAM		4,00 €	80,00 €	160,00 €
	29-Julil Gondrin	???	tous		340,00 € CCAM		4,00 €	80,00 €	160,00 €
	05-aout Ludéo Géros-Ioudenwelle	???	tous		400,00 € Maub		6,00 €	120,00 €	240,00 €
Automne	Du au								
Non défini	Maison de l'eau	???	élémentaires		200,00 € Maub		280,00 €		280,00 €
	Forêt aux cerfs et sangliers Le Houga		Mater / CP		340,00 € CCAM		4,50 €	45,00 €	90,00 €
Non défini	Journée commune Labatut ?	??	tous		80,00 € CCAM				
	Totaux				1 770,00 € CCAM			1 195,00 €	1 720,00 € Maub.

D:\Docs Laurent\pro\docs vacances - administratifs & infos\administratif & gestion quotidien\appels et inscriptions sorties & séjours\Planning sorties 2022

09/12/2021

Sous réserve de changements de dernière minute dus à des impondérables (météo etc..)